

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Opération rue des Pépinières – garantie d’emprunt de la Ville à Sceaux Habitat pour l’acquisition du terrain situé 4 rue des Pépinières – modification de la périodicité des échéances de l’emprunt contracté par Sceaux Habitat

Rapporteur : Philippe Laurent

Lors de sa séance du 5 mai 2014, le conseil municipal a délibéré sur l’octroi d’une garantie d’emprunt à Sceaux Habitat pour l’acquisition du terrain situé 4 rue des Pépinières.

Le prêteur ayant, depuis, précisé que la périodicité des échéances sera annuelle et non trimestrielle, il convient de préciser les termes de la délibération ainsi adoptée pour l’octroi de cette garantie d’emprunt.

Il est donc proposé au conseil municipal d’accorder à Sceaux Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour l’emprunt Gaïa à court terme pour la réalisation d’une opération de logements sociaux rue de Pépinières à Sceaux, selon les modalités suivantes :

- Montant :	450 000 €			
- Durée totale du prêt :	15 ans			
- Dont durée du différé d’amortissement :	14 ans			
- Périodicité des échéances :	Annuelle			
- Index :	Livret A			
- Taux d’intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d’effet du contrat de prêt + 0,60%. Révision du taux d’intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d’intérêt puisse être inférieur à 0%.			
- Modalité de révision :	Simple révisabilité			
- Taux de progressivité des échéances :	0,00%			
A titre d’information, le taux du livret A est de 1,25 au 1er juin 2014.				